

1-2 Novembre 2025



**Défi Sher -
Halloween
25M
12 ans et plus**



LIEU

Centre sportif Yvon-Lamarche (Campus principal
2500 Boul. de l'Université, Sherbrooke, QC J1K 2R1)

INSTALLATIONS

1 bassins, 8 couloirs, 25m
Bassin A

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 octobre 2025, 23h59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre
Hilel Bouakkaz
hilel.bouakkaz@hotmail.com

Responsable des inscriptions
Caroline Boily
inscriptionsher@gmail.com

Responsable des officiels
Isa Davidson
officielsher@gmail.com

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- L'invitation Sherbrooke 25M est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les nageurs doivent être âgés de 12 ans ou plus en date de la première journée de compétition.
- Les nageurs doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada).
- Les nageurs de l'extérieur du Québec doivent être inscrits compétitifs auprès de leur propre fédération de natation.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 – Entraîneur des fondements de la natation.
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge.
 - Natation 301 – Entraîneur senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception : Dans le cas où l'entraîneur n'a pas de statut « certifié » et qu'il est dans sa première année en tant qu'entraîneur en chef, l'entraîneur en chef a 30 jours pour obtenir le statut « formé » et 90 jours pour obtenir le statut « certifié » d'une des trois formations citées ci-dessus.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin; Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1; Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS; Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE

- Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 12 -13 ans
 - 14-15 ans
 - 16-17 ans
 - 18 ans et plus

IMPORTANT : La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au premier jour de la compétition.

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Les nageurs doivent avoir un temps prouvé au 200m libre, Le bon jugement des entraîneurs est demandé.
Dans le cas des 800/1500m, les temps soumis devront être :
 - 26:15.00 ou moins en entraînement
 - Le nombre d'inscriptions au 1500 m sera limité si le nombre de participants est jugé trop élevé.
 - Les nageurs de 12 ans n'atteignant pas ces critères sont invités à s'inscrire au Défi Sher-Halloween 25M de 12 ans et moins, qui se déroule en simultané au bassin C (samedi le 01 novembre am et dimanche le 02 novembre am). Le bon jugement des entraîneurs est demandé.

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- Chaque athlète peut s'inscrire à un maximum de 3 épreuves individuelles par session plus une épreuve de longue distance, pour un maximum 4 épreuves individuels dans une même journée.
- Les équipes de relais doivent obligatoirement être formées de membres d'un même club. Un nageur peut faire partie d'un relais d'un groupe d'âge supérieur. Minimum 2 nageurs/relais ayant l'âge de la catégorie inscrite. Les relais sont nagés mixtes, maximum 2 hommes/relais.
- Chaque nageur peut participer au relais dans une équipe de 4x50m libre et une équipe de 4x50m QNI.

NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

- Le nombre maximum de nageurs pour la compétition est 350.
- Advenant le cas que le nombre de nageurs maximum soit dépassé, la sélection des clubs participants se fera selon l'ordre suivant :
 1. L'ordre de réception de la réservation
 2. L'ordre de réception du fichier d'inscription

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Les épreuves se nageront finale directe du plus lent au plus rapide sauf les 1500m qui se nagera du plus rapide au plus lent.
- Toutes les épreuves se nageront finales directes.
- Il y aura un temps officiel pour tous au 800 m pour l'épreuves de 1500m.
- Les nageurs peuvent choisir une seule des deux longues distances suivantes (400m ou 400m QNI).

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

DÉFIS 25 MÈTRES :

- Les défis 25 mètres sont une compétition pour laquelle tous les nageurs(ses) peuvent s'inscrire. Le Défi 25 mètres est une épreuve bonus, pour les nageuses ou nageurs, qui sont inscrits à au moins 6 courses. Des bourses seront remises aux gagnants des épreuves de Défi 25 m pour chaque catégorie d'âge (100\$ pour la 1^{ère} place, 50\$ pour la 2^{ème} place et 25\$ pour la 3^{ème} place).

HORAIRE ET PROGRAMME

Samedi 01 novembre 2025	Dimanche 02 novembre 2025
<p><u>Session 1 :</u></p> <p><u>Finale directe par le temps</u> Échauffement 7h30-8h20 Début de la compétition 8h30</p> <p>100 QNI 200 Libre 50 Brasse 100 Brasse 200 Papillon 50 Dos 100 Dos Défi 25 Libre</p> <p><u>Session 2 :</u></p> <p><u>Finale directe par le temps</u> Échauffement / Dénagement 11h30-11h50 Début de la compétition 12h00</p> <p>400 Libre 400 QNI</p>	<p><u>Session 1 :</u></p> <p><u>Finale directe par le temps</u> Échauffement 7h30-8h20 Début de la compétition 8h30</p> <p>Relais 4 X 50 libre 200 QNI 50 Libre 100 Libre 200 Dos 50 Papillon 100 Papillon 200 Brasse Relais 4 X 50 QNI</p> <p><u>Session 2 :</u></p> <p><u>Finale directe par le temps</u> Échauffement / Dénagement 11h30-11h50 Début de la compétition 12h00</p> <p>1500 Libre</p>

Le dénagement sera possible dans le bassin de C en dehors des heures du Défi Sher-Halloween 25m des 12 ans et moins.

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Lors des préliminaires, les forfaits devront être remis au commis de course au moins trente (30) minutes avant le début des épreuves. Les forfaits peuvent être aussi faits à l'avance par courriel au (inscriptionsher@gmail.com)
- Une pénalité de 25\$ sera appliquée pour tout forfait non-déclaré dans la période autorisée.

PAUSES

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session.

OFFICIELS

- Toute personne intéressée à collaborer comme officiel est priée de communiquer avec nous (officielsher@gmail.com) et/ou de se présenter au local des officiels (local 3110) au moment des périodes d'échauffement ou de remplir le formulaire suivant: ttsu.me/defihalloween
- Tout officiel majeur désirant travailler dans une fonction spécifique durant la rencontre doit nous contacter à l'avance.

Responsable des officiels
Isa Davidson
officielsher@gmail.com

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Disponibles via l'application SplashMe.

RÉCOMPENSES

- Une médaille sera remise à chaque nageur pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} places des épreuves individuelles.
- Des bourses seront remises aux gagnants des épreuves du Défi 25m par catégorie d'âge.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne. Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le [guide d'utilisation du REMS](#).
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 24 octobre 2025, 23h59.

FRAIS D'INSCRIPTION

- 8.01\$ tx incluses de frais fixes de participation par nageur
- 12.00\$ tx incluses par épreuve individuelle
- 14.00\$ par épreuve de relais (par équipe de relais)

Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.

Différentes options de paiement s'offrent aux Clubs.

1. Virement par Interac à l'adresse courriel cnscomptabilite@gmail.com avec le mot de passe : 20251101sherbrooke
2. Virement bancaire au compte 50124-815-5609748
3. Chèque à l'ordre de : Le Club de natation de Sherbrooke. À remettre au commis de course avant le début de la compétition.
4. Paiement par carte sur place disponible.

INSCRIPTION TARDIVE - Après le 24 octobre 2025

- Il sera possible d'ajouter un nageur après la date limite des inscriptions jusqu'au MARDI 28 OCTOBRE 2025 à 23h59.
- Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives seront facturés au double du tarif régulier.

CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Les changements aux inscriptions autres que des retraits/forfaits déclarés déjà soumis seront acceptés jusqu'au 28 OCTOBRE 2025 à 23h59.
- Chaque changement sera facturé au coût de 25\$ par changement.

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter du 29 OCTOBRE 2025

***Pénalités pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
 - Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain :

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

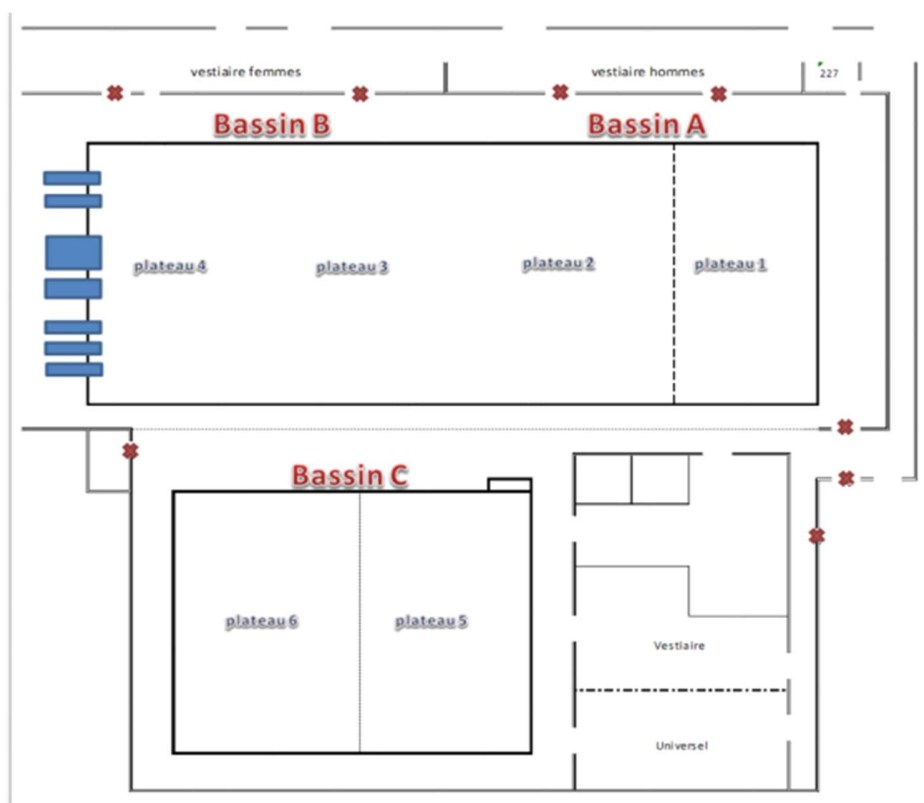
Photographie/vidéographie :

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage. Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#)

STATIONNEMENT

- o Les stationnements sont payants en tout temps

PLAN DE LA PISCINE



Hébergements suggérés

(Ententes signées avec le club de natation de Sherbrooke)

**Pour obtenir les meilleurs prix, veuillez communiquer
directement avec l'hébergement**

Hôtellerie Jardins de ville 4235, Boul. Bourque Sherbrooke	Direction@jardinsdeville.com 1 (800) 265-7119
Comfort Inn 4295 Boul. Bourque Sherbrooke	nathan.trudel@investhotels.com (819) 564-4400
Hôtel Le Président 3535, rue King O Sherbrooke	Groupes@hotellepresident.com 1 (800) 363-2941
Chalets deVille 87 rue School North Hatley https://www.chaletsdeville.com/	contact@chaletsdeville.com (819) 821-9576